



Mémoire de la Mine de Montbelleux

Association la **3M Montbelleux**

Siège social : Mairie, 14 avenue de Normandie - 35133 - Luitré-Dompierre

RNA W351001255 Siret 53971823900012

la3m.montbelleux@orange.fr

<https://www.la3m-montbelleux.com/>

LETTRE D'INFORMATION AUX ADHÉRENTS N° 36 février 2025

Pourquoi le photovoltaïque ne devrait pas se faire à Montbelleux.

La sauvegarde du patrimoine reste une lutte.

Depuis 15 ans, la 3 M Montbelleux, avec ses adhérents et ses sympathisants, s'est engagée dans la sauvegarde du site de l'ancienne mine qui devait être entièrement rasé. Ensemble, nous avons réussi à sauver des éléments essentiels, le chevalement et les bâtiments annexes, perpétuant ainsi la mémoire de l'activité minière qui s'est tenue sur cette petite colline emblématique de la commune de Luitré-Dompierre et unique dans le Pays de Fougères. Nous avons fait découvrir ce patrimoine auprès de différents publics, adultes, enfants, groupes scolaires, retraités, scientifiques.

Puis à nouveau nous avons assisté à la remise en cause de ce site qui présente un véritable intérêt géologique, minéralogique mais surtout préhistorique avec ses légendes et son histoire datant du néolithique et ses restes de forêt primaire vieux de plusieurs siècles. Il est un outil contre l'effet de serre, un puits de carbone mais aussi une fabrique d'oxygène. Nous avons remis l'ouvrage sur le métier mais cette fois-ci avec les riverains et les associations, la Passiflore, DesTerreMINEes35 et aussi avec vous tous, adhérents, sympathisants.

Un arbre est un arbre !

Alors que le promoteur, soutenu par la municipalité, nous traitait de menteurs, (Chronique républicaine du 23 novembre 2023) et voulait tout raser, nous avons, avec vous, mené ce nouveau combat : confection de dossiers, interventions auprès des élus et des autorités, manifestations, pétition, réunions d'information mais aussi, aide d'historiens, d'agriculteurs, d'artistes, de poètes et d'écrivains ; l'activité a été dense.

Le sous-préfet nous a demandé de lui présenter des éléments nouveaux concrets. Nous avons bénéficié de la contribution d'experts, sylvestre, écologue, botaniste, chiroptérologue, climatologue, etc. (Voir sur le site <https://www.la3m-montbelleux.com/pages/sauvons-le-bois-de-montbelleux.html>)

Nous avons pu prouver que nos arguments étaient sérieux, que les arbres de Montbelleux possèdent une valeur irremplaçable.

Les derniers contacts que les riverains et les associations ont eu avec le sous-préfet nous ont permis de constater qu'au moins **8 hectares du bois ne seraient pas détruits**.

C'est une première victoire. En effet, le sous-préfet, soucieux de préserver la forêt ancienne a demandé aux différentes administrations compétentes de revoir le dossier et de demander au promoteur et à la municipalité, de modifier le projet.

La prairie et les talus doivent aussi rester en l'état.

Les études faites par notre botaniste nous ont ouvert les yeux. La prairie restante possède elle aussi un intérêt hautement écologique. Cette prairie était encore en culture pendant toute l'exploitation de la mine et n'a donc pas a priori subi la pollution qui en découlait. Le talus qui



Un arbre est un arbre !

traverse cette prairie porte des grands arbres et des souches et est donc un refuge pour une vie biologique sur la ligne de crête et un rempart contre l'érosion.

Une prairie permanente stocke beaucoup de CO², environ 65 % de plus qu'une culture, et autant qu'une forêt au niveau du sol ce qui diminue d'autant l'intérêt du photovoltaïque sur cette surface. .

La « Grande prairie » du Haut Montbelleux se situe dans les 17% des prairies d'Ille-et-Vilaine avec le meilleur état de conservation (sources QuantiGES – Luitré). Il n'y a probablement pas de prairies dans le voisinage proche en si bon état et par conséquent, si c'est le cas, il faut la conserver en priorité pour la flore et aussi pour la faune : mammifères, insectes, reptiles, mais aussi oiseaux et chauve-souris qui s'y nourrissent .

On doit donc conserver la colline de Montbelleux dans son aspect actuel sans rien modifier.

Les visites du site de la mine toujours en suspens...

Fougères Agglomération nous a reçu le 11 février. L'accès des visiteurs sur le carreau a été abordé. Aujourd'hui, un arrêté préfectoral l'interdit. En 2012 , le préfet avait demandé qu'une étude soit faite sur les risques pour des visiteurs (pollution, effondrement). Le propriétaire d'alors a refusé de la faire. Le dossier est donc resté en l'état alors que les travaux de réhabilitation ont été effectués et que le carreau est sorti du code minier.

Il faut donc que cette étude soit menée pour constater l'état actuel. Le président de Fougères Agglo a pris l'engagement de lancer cette étude. Nous sommes donc dans l'attente.

Espérons que nous pourrons assurer la porte ouverte le 21 juin.

Assemblée Générale Ordinaire- CONVOCATION

Vous êtes invités à l'A.G. ordinaire de la 3 M Montbelleux - 21 mars 2025, salle de la mairie à Luitré à 15 h.
A l'ordre du jour, rapport moral, compte-rendu d'activité et financier, projets et objectifs 2025.

NOM:	PRÉNOM:		
Adresse:	Code postal :	Ville :	
Téléphone fixe :	Portable		
Adresse courriel :	@		
<input type="checkbox"/> Participera à l'Assemblée Générale ordinaire de la 3 M le 21 mars 2025	<input type="checkbox"/> Empêché(e) demande à		
M ...	de le (la) représenter et lui confie ses pouvoirs.		
Fait à	le	2025	Signature :

BULLETIN adhésion/renouvellement/don à La 3 M – Mémoire de la Mine de Montbelleux.			
ANNÉE : 2025	Nom :	Prénom :	
Adresse :	Code postal :	Ville :	Téléphone fixe :
Téléphone portable :	Adresse courriel :@..... (merci de l'indiquer, nous faisons ainsi des économies d'envoi postal).		
Je verse la somme de.....€ à la 3 M (minimum 5€).			
	Date :	Signature :	
Merci de nous renvoyer votre Pouvoir pour l'AG et votre règlement 2025 à la 3 M - Mémoire de la Mine de Montbelleux chez Marie-France Connault , 2 Résidence des Tilleuls 35133 St Sauveur -des-Landes			